



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Plateforme Coordination Orientation TND Ouest 95

Centres et plateformes de diagnostic - Val-d'oise

16 rue de l'Équerre - Immeuble ALBA - 95310 - Saint-Ouen l'Aumaine

Téléphone : 06 58 67 16 17

Courriel : pco.soa@apf.asso.fr

Informations générales

Zone géographique concernée Val-d'Oise - 95

Moyens d'accès (pour les visiteurs)

En provenance de Paris, depuis l'autoroute A15, sortie 7, direction Saint-Ouen l'Aumaine, puis sur la N184, sortie Parc d'Activités les Bœthunes, le Galant Vert;

En provenance de l'A16, prendre la D922, puis la N184, en direction de l'A15, Paris Cergy-Pontoise, sortie Parc d'Activités Les Bœthunes, le Vert Galant.

Gare la plus proche : Gare de Saint-Ouen l'Aumaine ou Gare de Liesse.

Bus : ligne 1228, arrêt "Équerre" ou ligne 1232, arrêt "avenue de la Mare".

Age du public concerné

Enfant

Spécificité(s) du service

Etablir un parcours de coordination et d'orientation pour les enfants atteints de troubles du neurodéveloppement pour une durée de un an, renouvelable une fois, avec des professionnels libéraux, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologue, en déclenchant un Forfait d'Intervention Précoce (FIP).

Prise de contact

Ligne téléphonique : 06.58.67.16.17

Mail : pco.soa@apf.asso.fr

Déroulement de l'évaluation

Un médecin de première ligne remplit le formulaire d'adressage qu'il peut trouver sur le site : handicap.gouv.fr.

La famille doit transmettre une attestation de sécurité sociale, ainsi qu'une copie de la carte d'identité ou du livret de famille.

Une fois le dossier complet, celui-ci passe en commission d'admission.

Durant la commission d'admission le livret d'adressage est étudié.



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Restitution des résultats

Si le dossier est accepté, la famille est contactée par un coordinateur de parcours, afin de fixer le premier rendez-vous avec la PCO, en vue d'établir le parcours de l'enfant durant un an renouvelable une fois et de prendre rendez-vous avec des professionnels libéraux (psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologue).

Une CESF est aussi présente pour établir une demande MDPH et d'aides spécifiques pour les besoins de l'enfant.

Une synthèse de mi-parcours est réalisée, afin de réévaluer l'évolution des besoins de l'enfant et de réadapter le parcours en fonction de ceux-ci.

Document téléchargeable 1

plaquette-pco(2).pdf